



Soupçonner d'un vol non commis

Par **steffy bordoni**, le **28/02/2011** à **17:27**

Bonjour,

je suis actuellement serveuse dans un château. Mes patrons ont été soumis à un vol d'ordinateur portable qui appartenait et se trouvait dans le bureau du chef de cuisine. Le chef de cuisine s'en n'ai aperçu qu'en fin de matinée, il alerta tout de suite le patron qui immédiatement alla porter plainte. Mais étant arriver la première ce matin la les soupçons sont tout de suite porter sur moi (alors que sur la caméra de surveillance le patron a bien vu que je n'avait rien dérober) et l'équipe du soir. A 15h, fin de ma journée je suis partie et à peine quitter le travail les gendarmes m'ont interpellé puis arrêté pour les suivre jusqu'à la gendarmerie suite au vol, puis ils m'ont interrogé et je les ensuite autoriser a fouiller mon véhicule. Je voulais savoir si les patrons avaient le droit de faire sa ?? Esque les gendarmes sont autorisés à venir sur mon lieu de travail et m'emmener au poste ??